



Fiche-action P12 : Formation entrepreneurs

Formation à destination des entrepreneurs d'entretien des espaces verts

Objectif et intérêt :

- Donner aux prestataires les compétences techniques pour gérer les parcelles d'entreprises de manière plus écologique.
- Réduire l'impact de l'entretien des parcelles sur l'environnement par une évolution des techniques d'entretien.
- Encourager les prestataires à constituer une force de proposition auprès des entreprises et collectivités du PAE (Parc d'Activité Economique).



Les étapes

1. Sensibiliser les entreprises et les prestataires

Le porteur de projet collecte auprès des entreprises les coordonnées de leur prestataire afin de pouvoir les inviter à la formation. Il rencontre également le responsable de l'entreprise afin de :

- lui expliquer la démarche complète ;
- l'inciter à demander à son prestataire de participer à la formation ;
- revoir son cahier des charges pour l'orienter vers une gestion plus écologique. (*voir Fiche P8 – Formation à destination des entrepreneurs d'entretien des espaces verts*)

2. Préparer la formation

Le porteur de projet recherche les partenaires compétents qui peuvent donner la formation. Le porteur de projet organise concrètement la formation (date, lieu, intervenants, invitations, relance téléphonique...).

Facteurs de réussite

Prise en charge de la formation par la collectivité.

Obstacles

Difficulté de monopoliser les entrepreneurs une journée entière, notamment en période de travaux.

Solution : *planifier la journée de formation lors de période moins chargés pour les prestataires (jardiniers).*